

Convocation



Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale du Bois de l'utopie **le mardi 22 septembre à 19 h.**

Cette Assemblée Générale se tiendra au Bois de l'utopie, dans la salle Ecureuil.

A cette occasion, vous êtes invités à renouveler votre adhésion à l'association ; cela vous donnera le droit de vote.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Bilan moral
- Bilan d'activités
- Bilan financier
- Présentation nouvelle structuration
- Présentation des statuts modifiés
- Election du Conseil d'Administration

Un verre de l'amitié sera offert à la fin de l'Assemblée Générale



L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais seulement l'irréalisé » Théodore Monod